

# Alarme

## Informations pour les organisations de protection civile

| Version | Date       | Remarques / Nature des modifications   |
|---------|------------|--|
| 1.0     | 25.09.2024 | Document de base intitulé «Informations pour les organisations de protection civile» |

## 1 Introduction PISA (organisations de protection civile) ↔ eAlarm (Alarme)

La gestion du contrôle des membres de la Protection civile (MPCi) se fait dans PISA. En dehors de PISA, l'alarme de MPCi a lieu toutefois via le système e-Alarm emergency (Swisscom). PISA prépare les données d'alarme (groupes et MPCi en faisant partie) qui sont ensuite exportées quotidiennement de PISA vers eAlarm emergency.

## 2 Entretien des données des groupes et des participants dans PISA

Les points ci-après sont à prendre en compte/remplir lors de la saisie afin que les données de PISA puissent être exportées avec succès vers eAlarm emergency.

### 2.1 Supprimer/ajouter des groupes

Dans eAlarm, tous les groupes sont intégrés dans un plan d'alarme. Lorsqu'un groupe doit être ajouté ou supprimé dans PISA, il faut impérativement contacter au préalable le service spécialisé Maintenance des données et alarme de la Police cantonale bernoise, afin que celui-ci puisse ajouter ou supprimer le groupe en question dans le plan d'alarme d'eAlarm.

### 2.2 Noms de groupe

Les noms de groupe ne peuvent être conférés qu'au sein de la convention des noms (le nom d'organisation est identique pour chaque groupe et le nom de groupe commence par le nom de l'organisation). Le groupe de compétence a toujours le numéro xxx0.

Exemples:   Modèle organisation de protection civile – 2230 – groupe de compétence  
                  Modèle organisation de protection civile – 2231 – personnel immédiatement

### 2.3 Numéros de groupe

Les numéros de groupe ne peuvent être conférés que dans le domaine attribué. Il est possible d'obtenir la liste avec les numéros attribués auprès du service spécialisé Maintenance des données et alarme de la Police cantonale bernoise.

### 2.4 Répartition du personnel dans les groupes

Il convient d'observer ce qui suit:

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Groupe de compétence    | Min. 4 participants, max. 12 participants |
| Tous les autres groupes | Min. 1 participant                        |

Les nombres insuffisants ou excédentaires de participants doivent être coordonnés au préalable avec le service spécialisé Maintenance des données et alarme de la Police cantonale bernoise.

### 2.5 Participant dans un groupe

Il y a lieu de saisir entièrement et correctement au minimum 1 moyen d'alarme (p. ex. réseau fixe, mobile) pour chaque participant.

## 3 Répercussions

L'interface entre PISA et eAlarm emergency est conçue de sorte que si des indications figurant aux points 2.1 à 2.5 ne sont pas observées, l'ensemble des indications de toutes les organisations de protection civile ne sont pas exportées de PISA vers eAlarm emergency.

#### **4 Aide**

En cas de questions, veuillez consulter les services de contact ci-après:

**Contact Service spécialisé Maintenance des données et alarme, Police cantonale bernoise**

Téléphone: +41 31 638 66 66

E-mail: [alarmierung@police.be.ch](mailto:alarmierung@police.be.ch)

[www.police.be.ch/alarmierung](http://www.police.be.ch/alarmierung)

**Contact PISA Hotline organisations de protection civile**

Téléphone: +41 58 463 35 64

E-mail: [zs-pisa.persa@vtg.admin.ch](mailto:zs-pisa.persa@vtg.admin.ch)